

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance 29 mars 2021 à 19h00**

Présents : ANDRE Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, PICHE Barthélemy, VAGNON Raymond, MADELON Caroline, DUMAZ Jean-Luc, MICCICHE Virginie, PERROUSE Bernard, DUFFOURD Alexandrine, NOLLET Mauricette, BRENGUIER Mickaël, MARTIN François, VANINIUNG Danielle, HERBIN Anaïs, SARZIER Audrey

Nombre total de présents : 15 puis 16 à partir de 19h45

Absents : Yohann BERNARD BRET (pouvoir donné à Valérie ANDRE), BEETSCHEN Ghislaine (pouvoir donné à Virginie MICCICHE), Christian ETIENNE

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame ANDRE Valérie, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 08 Février 2021

Le compte-rendu de la séance du 08 février 2021, adressé aux membres du conseil 17 février 2021 et affiché le 17 février 2021 est adopté à l'unanimité.

2 Délibération**✓ Finances, budget**• Information budget 2021 CCAS

2021	Dépenses	Recettes	Subv. équilibre 2021
déficit 2020	9 335,48		9 335,48
Fonctionnement	20 565,00	1 265,00	19 300,00
Total fonct.	29 900,48	1 265,00	28 635,48
Investissement	11,29	11,29	0,00

Bilan très positif concernant les plats à emporter du 06/02/2021.

Vote des subventions 2021 pour un montant de 8 800 € pour un budget de 9 000 € (provision de 200 €). Le budget prévisionnel 2021 du CCAS est présenté pour information, il a été voté lors de la réunion du CCAS du 15/03/2021. La subvention d'équilibre du budget principal au budget du CCAS s'élève à 28 635,48 €.

• Budget primitif 2021 Auberge

Barthélemy Piche, adjoint au maire en charge des finances présente le budget primitif 2021 pour l'auberge par chapitre.

Au niveau de la section de fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 17,5k€.

Au niveau de la section d'investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 40,3k€ dont 25k€ d'excédent.

Le budget de l'auberge ne nécessite pas de subvention d'équilibre du budget principal.

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

• Budget principal 2021 (vote des taux, de la liste des investissements, des subventions)

Barthélemy Piche, adjoint au maire en charge des finances présente le budget primitif 2021 par chapitre, budget qui marque le nouveau mandat tout en continuant à faire face à la crise sanitaire.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à 1,296 million d'euros. Il ressort une capacité d'autofinancement de 300 k€ permettant de financer les investissements de la commune.

Les charges à caractère général s'élèvent à 292k€ en hausse de 1,6% tenant compte de l'inflation de certaines dépenses.

Les charges de personnel sont stables à 497k€. Les autres postes de dépenses sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

S'agissant des recettes de fonctionnement, les impôts locaux sont prévus sans hausse de taux.

Les bases fiscales 2021 ne sont pas encore connues. Il a été utilisé celles de 2020. Les dotations ont été calées au niveau de celles de 2020.

Il est donné lecture de la circulaire sur la réforme de la taxe d'habitation. La réforme fiscale visant à supprimer la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit depuis le 1^{er} janvier 2021 par un nouveau schéma de financement des collectivités locales.

La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est affectée aux communes, les intercommunalités et le département sont compensés par l'affectation d'une fraction de la TVA nationale.

Par conséquent, le conseil municipal ne fixe désormais plus le taux de la taxe d'habitation qui est figé sur les exercices 2020, 2021 et 2022 à son niveau de 2019.

La taxe d'habitation sur les résidences principales est transférée à l'Etat pour achever sa suppression progressive d'ici 2023. Les communes et les intercommunalités continuent de percevoir la taxe d'habitation sur les autres locaux (résidences secondaires, locaux à usage d'habitation utilisés par des personnes morales non passibles de la cotisation foncière des entreprises).

La perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales est pour les communes compensée par fusion de la taxe foncière communale avec celle qui était perçue jusqu'en 2020 par le département et application d'un coefficient correcteur permettant d'équilibrer financièrement ce transfert. En compensation, pour la commune de Domessin le taux de la taxe sur le foncier bâti s'élève à 21,58%.

La section d'investissement est ensuite présentée devant le conseil municipal.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1,479 million d'euros. La liste des programmes d'investissements est exposée pour un montant de 783k€.

Barthélemy Piche détaille les principaux projets comme l'aménagement de sécurité sur la route du Falque pour 134k€, le lancement d'un nouveau vestiaire pour le foot pour 100k€, l'achat d'un nouveau tracteur pour 64k€, la rénovation thermique des bâtiments pour 85k€, le lancement de la mise en place de la vidéo protection pour 10k€.

Il est prévu en recettes un emprunt de 150k€ pour équilibrer le budget d'investissement. Cet emprunt sera souscrit en tant que de besoin. Pour rappel, il avait été prévu un emprunt de 85k€ en 2020 qui n'avait finalement pas été souscrit.

Au-delà de cet emprunt, les investissements seront financés par autofinancement à hauteur de 300k€ ainsi que par des subventions et aides de l'Etat, de la région et du département pour un montant de 429k€.

Barthélemy Piche présente un point sur l'endettement de la commune à date ainsi qu'une projection jusqu'en 2030.

Au 31 décembre 2020, l'endettement communal s'élève à 702k€. Sans emprunt nouveau la dette actuelle sera totalement remboursée fin 2030. L'annuité de la dette se porte actuellement à 74,5k€.

Dans l'hypothèse où un emprunt nouveau de 150k€ serait souscrit en 2021, l'annuité de la dette augmenterait de 16k€ en année pleine et la dette serait totalement remboursée en 2031.

- Taux d'imposition

Madame le Maire propose au conseil de ne pas modifier les taux communaux d'imposition en 2021, taux inchangés depuis 2014, année qui avait connu une baisse des taux pour tenir compte alors de la prise de compétence GEMAPI par la Communauté de Communes : taxe sur le foncier bâti 21,58 %, taxe sur le foncier non bâti 55,56 %

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

- Liste des investissements

Investissements 2021 : Madame le Maire propose d'adopter la liste des investissements 2021 qui seront inscrits en section d'investissement (tableau transmis avec l'ordre du jour).

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

- Subventions

Présentation des propositions de subventions aux associations qui seront inscrites au projet de budget primitif principal (tableau transmis avec l'ordre du jour).

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

- Présentation du budget primitif principal

il s'équilibre en fonctionnement à **1 296 388,00 €** et à **1 478 973,35 €** en investissement. Il comporte 1 034 481,00 € d'investissements prévisionnels (dont 3 108,26 € d'imprévus et 354 947,00 € de RAR).

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

Arrivée de Monsieur Michaël BRENGUIER à 19 h 45

✓ *Administration générale*

- Convention d'adhésion au service intérim du centre de gestion

Cette convention permet à notre commune d'adhérer gratuitement au service d'intérim du centre de gestion. Le paiement interviendra uniquement en cas de besoin de personnel.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

- Règlement du Rézo lire (nouveau règlement intérieur)

Auparavant, il y avait la gratuité pour la tranche d'âge des 0 à 16 ans, désormais l'adhésion devient payante dès la majorité et jusqu'à 69 ans. Ce nouveau règlement rentre en application le 01/06/2021.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

- Demande de subvention pour l'agrandissement des vestiaires du foot

Un dossier a été déposé auprès du Conseil départemental et de la Région pour la rénovation et l'agrandissement des vestiaires du terrain de football. Il est proposé de déposer la même demande auprès de l'Etat.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

- Règlement du CM

Madame le Maire indique l'obligation depuis mars 2020 d'élaborer d'un règlement intérieur du Conseil Municipal pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants. Une proposition a été transmise à chaque membre du conseil lors de l'envoi de l'ordre du jour. Les membres du conseil municipal s'engagent à respecter le règlement proposé.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

3 Information du Maire

✓ *Travaux*

- Logements d'urgence de La Martinière : les travaux sont pratiquement terminés.

✓ *Divers*

Remplacement au centre technique :

Suite à la démission d'un agent un appel à candidature a été fait. Trois postulants ont été reçus dont une femme. La candidature de monsieur Thomas SANCHEZ a été retenue. Il est actuellement employé à la mairie de ORANGE (84) où il s'occupe principalement des espaces verts. Il fera donc l'objet d'une mutation et devrait intégrer l'équipe le 1^{er} mai.

Réorganisation au service administratif et scolaire :

Suite au départ en retraite de Sylvie FLOURET au secrétariat, Nora GASPARINI actuellement au service scolaire, a été choisie pour la remplacer. Elle prendra ses fonctions mi-avril.

Mademoiselle Manon BELLIN a été recrutée pour remplacer Nora au service scolaire. Elle prendra ses fonctions le 08/04/2021, en qualité de contractuelle.

✓ *Maire honoraire*

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande qui sera faite auprès du Préfet pour nommer Mr Gilbert GUIGUE Maire honoraire compte tenu de ces nombreuses années de mandat dans la commune (au moins 18 ans requis).

✓ Indemnités extérieures des élus

Depuis peu et pour information les élus qui perçoivent des indemnités dans d'autres collectivités locales doivent en faire part au conseil. Mrs LESAGE et PERROUSE indique le montant des indemnités qu'ils perçoivent dans une autre collectivité.

4 CR de commissions et réunions

Intercommunalité

- CCVG (VA, CL, FH, BP, CM)

Bureau du 16/02/2021 - conseil du 23/02/2021 – Bureau du 09/03/2021

Préparation des différents budgets, orientation des subventions

Election d'un nouveau membre du bureau pour la commission communication (Elise SAUNIER)

Voir les différents CR envoyés à chacun

- SMAPS (B. Piche, C. Lesage, C. Etienne)

Bureau du 16/02/2021

Mr Piche fait part au conseil de sa démission pour convenance personnelle et professionnelle.

- SICTOM du Guiers (F. Martin, C. Etienne)

Réunion du SICTOM avec le SICTOM de Morestel le 02/03/2021

Présentation des budgets prévisionnels des 2 structures, prospective financière du futur syndicat avec le SICTOM de Morestel, mise en place d'une commission pour lancer une étude sur l'optimisation stratégique de la collecte et la tarification incitative. L'objectif est de préparer l'extension des consignes de tri (au 31/12/2022) et de réduire le tonnage d'ordures ménagères pour limiter le coût de la hausse de la TGAP (taxe sur activités polluantes). Définition avec Gaëlle DOURNEAU de sites qui seront équipés de conteneurs aériens dans un premier temps (l'aérien permet de tester si le site est fréquenté ou non), soit 12 sites renforcés ou créés pour réduire les dépôts sauvages, et optimiser le tri.

Commission communication : 2 réunions ont eu lieu pour créer un support à destination des habitants pour visualiser rapidement les conteneurs dans le secteur.

- SYNDICAT des Eaux du Thiers (SIAEP) (B. Perrouse)

Il y aura une légère augmentation du prix de l'eau de 0,02 euros le m³.

- SIEGA (B. Perrouse)

Il y aura une légère augmentation du prix de l'assainissement de l'eau de 1,65 % le m³.

- SMAPS : Schéma Directeur Cyclable (F. Martin / V Andre / C Lesage)

Schéma Directeur Cyclable : l'objet de ce schéma est de favoriser l'usage du vélo dans un cadre professionnel/utilitaire et non loisirs. 2 réunions n'ont pas permis de grandes avancées, mais ont fait le constat de difficultés inhérentes à notre réseau routier et nos collines. 2 tracés sont ressortis comme prioritaires, le tracé Pont de Beauvoisin/St Genix et le tracé St Béron/Domessin (La Baronnie), mais les investissements paraissent lourds pour des impacts faibles sur les déplacements considérés.

Les usagers cyclotouristes ne sont pas concernés par cette étude, mais les aménagements seraient aussi des outils de développement local.

- SIVU PRAVAZ (V. Micciche)

Futurs projets :

- 2 vestiaires extérieurs (algecos)
- Mur d'escalade (2022)
- Robinets extérieurs
- Remettre portes des toilettes
- Refaire la piste d'athlétisme et la tribune
- Création d'un logo fait par les lycéens

Avant les prochaines vacances scolaires, décision à prendre sur 3 devis électrique : passer tout en Leds et mettre des détecteurs. Cela permettra de faire 50% d'économie.

La région ne finance plus les dépenses de fonctionnement (déclarations d'heures utilisées par les lycéens).

Concernant la mise en place d'un paiement pour l'association du lycée, cette question est reportée : les communes demandent à connaître le coût que cela apporterait à l'année à l'association : la cotisation serait-elle augmentée ? et les communes proposent un forfait au lieu d'un taux horaire.

Une commune suite aux chiffres présentés a démontré que 25% des élèves ne sont pas comptabilisés, il s'agit des élèves hors communes et des externes, dans le budget soit 280 élèves pour l'année 2020, ce qui fait une perte financière d'environ 34 500 €.

Commissions communales

- Commission Culture et rencontre avec bénévoles de la bibliothèque (F. Herrault)

Rencontre programmée avec les présidents d'association le 17 mai prochain pour présentation des structures, calendriers des manifestations, ...

Projet d'un marché hebdomadaire le dimanche matin avec uniquement des exposants professionnels locaux dans le domaine de l'alimentaire et de l'artisanat.

Présentation réciproque de la commission culture à l'ensemble des bénévoles de la bibliothèque et de la salariée.

- CCAS du 15/03/2021 (F. Martin)

Bilan de la vente de plats à emporter du 06/04/2012 : 1265€ de recette nette, vote des subventions (9 000 €) et du budget du CCAS (29 900€ de dépenses), et programmation d'une prochaine action de vente de plats à emporter en juin pour réduire la subvention d'équilibre. Les activités du CCAS (accueil des nouveaux arrivants, ...) sont reportées en attente de l'évolution de l'épidémie.

- Vidéoprotection (C. Lesage)

Après le diagnostic effectué courant 2020 par les services de gendarmerie, le cahier des charges a été établi et transmis à une société pour un premier devis.

Dans le même temps la demande d'autorisation d'installation a été établie et transmise à la Préfecture. Les personnes désignées ayant accès à la salle d'enregistrement sécurisée sont : Valérie André, Claude Lesage, Antonia Giovannini et Raymond Vagnon.

5 Questions diverses

- ✓ Elections cantonales et régionales du 13 et 20/06/2021 (tableau des disponibilités)
- ✓ Prochaines dates :
 - ❖ Commission environnement le 08/04/2021 à 18 H 30
 - ❖ Commission vie culturelle, associative et communication le 17/05/2021 à 18 H
 - ❖ CMJ le 24/04/2021 heure à définir
 - ❖ Réunion du bureau le 12/04/2021 à 14 H 30